

**APPEL À PROJETS ARTISTIQUES 2023 #2**  
du  
**SENTIER MÉTROPOLITAIN DE  
GRANDANGOULÊME**

**Une enquête collective pluridisciplinaire et multimédia  
à la découverte des patrimoines oubliés de l'agglomération  
dans une approche prospective du territoire**

**Automne 2023**

**Le long du (futur) sentier métropolitain de  
GrandAngoulême**



## PRÉSENTATION DU PROJET

GrandAngoulême s'est engagé en 2022 dans le cadre du projet européen Hub-In à la réalisation d'un sentier métropolitain®, sentier de randonnée pédestre urbain et périurbain qui reliera à termes les différents quartiers et communes du territoire. Le sentier empruntera des chemins de traverse dans l'agglomération et révélera les histoires oubliées, les faces cachées, les patrimoines méconnus du territoire.

Cet équipement constituera un nouvel espace de rencontre et de création pour les acteurs culturels, les artistes, les associations locales et les étudiants du territoire.

## ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Les **sentiers métropolitains** sont des sentiers de randonnée, dont le but est de faire (re)découvrir les différentes agglomérations sur lesquelles ils se déploient. Les sentiers travaillent notamment sur la pratique du patrimoine populaire, de son héritage, de l'identité du territoire et sur des démarches écologiques. Il s'agit de montrer comment s'est construit le territoire et comment celui-ci évolue.

Une **Caravane** est une randonnée où sont invités "spécialistes" du territoire, associations, artistes permettant de co-construire un discours sur les espaces traversés. Chaque Caravane constitue une hypothèse de parcours pour le sentier définitif.

Un **Voyage** est une balade publique ouverte à toutes et à tous. Elle favorise les échanges avec le public puisqu'une partie du discours construit lors des Caravanes peut être restitué et enrichi par les connaissances des citoyens, tout en suscitant des débats et partages d'impressions et d'idées.

## OBJET

La communauté d'agglomération GrandAngoulême et l'Agence des sentiers métropolitains souhaitent intégrer artistes et citoyens dans la démarche de co-construction de ce nouvel espace local. Pour cela, il est fait appel au milieu artistique dans l'objectif de nourrir et de promouvoir le projet de sentier métropolitain.

Les attendus peuvent concerner tout champ artistique tel que le domaine de l'illustration, de l'animation numérique, du jeu vidéo, de l'audiovisuel, des arts plastiques, de la littérature, du spectacle vivant, de l'urbanisme, ou encore de l'aménagement écologique, avec une attention particulière à l'Image. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le présent appel à projets vise à promouvoir un nouvel ensemble de créations artistiques en lien avec le sentier métropolitain : bande dessinée, promenades sonores, podcasts, photographie, audiovisuel, création vidéo-ludique, etc.

Les propositions sélectionnées pourront être exposées lors d'une ou de plusieurs manifestations et pourront faire l'objet d'une ou plusieurs publications, productions dans l'espace du Sentier, ou sur le site internet du Sentier du Grand Angoulême ou ses partenaires pendant la durée de la convention. La cession des droits d'auteur et de propriété intellectuelle sera valable jusqu'au 31 décembre 2026. Le commanditaire se réserve la possibilité d'intégrer l'œuvre dans un catalogue.

## **ORGANISATION**

Cet appel à candidature est ouvert aux professionnels et étudiants de toute discipline du champ créatif : artistes, designer, architectes, paysagistes, performeurs, plasticiens, graphistes, dessinateurs, ayant la capacité de contracter : les candidats doivent posséder un statut et/ou une structure juridique leur permettant l'émission de facture.

La participation peut être individuelle ou collective. Les décisions du jury seront sans appel, elles seront communiquées personnellement aux candidats et publiquement sur le site du Sentier métropolitain. Ainsi, la participation à cet appel à projets entraînera l'adhésion sans réserve à ce règlement. GrandAngoulême se réserve la possibilité de demander des renseignements complémentaires aux candidats.

### **PREMIÈRE PHASE :**

Les candidats devront remettre un dossier de candidature constitué des pièces suivantes au format pdf ou équivalent pour participer à cet appel à projets.

### **LES PIÈCES DU DOSSIER :**

• **Une présentation écrite du projet** : note d'intention d'une à deux pages décrivant la proposition artistique, précisant sa pertinence au regard des critères de sélection, la date ou période de livraison estimée ;

Les critères à prendre en compte dans les propositions sont :

- conformément aux objectifs du projet Hub-In : révéler/raconter de façon originale un élément de patrimoine populaire méconnu, qu'il soit rural, urbain, agricole, industriel ou immatériel. Une liste de lieux et d'histoires est fournie en annexe du présent appel à projet.
- aborder : 1) la dimension historique du/des éléments de patrimoine choisi(s), 2) son état actuel et 3) sa réapparition future dans une approche "éco-fictionnelle" (horizon 2050), permettant ainsi d'explorer des enjeux urbains et climatiques (sources d'inspirations en annexe).
- présenter un intérêt pour des réflexions sur le territoire et l'espace en général et son

avenir, démontrer un intérêt particulier pour le territoire du Grand Angoulême. Les candidats devront pouvoir justifier d'avoir effectué une Caravane ou un Voyage avec l'équipe des Sentiers Métropolitains, ou d'avoir effectué de leur initiative personnelle des repérages sur une portion des itinéraires des Caravanes. Les prochaines Caravanes auront lieu les 04 et 24 novembre 2023. Pour obtenir l'itinéraire des Caravanes afin de les effectuer de manière autonome, merci d'envoyer un mail à [paul@metropolitantrails.org](mailto:paul@metropolitantrails.org).

- Une **fiche technique** du projet ;
- Un **devis détaillé** : le montant proposé doit intégrer l'ensemble des coûts du projet tels que le cachet, la production ou l'édition (s'il y a lieu), la livraison ou le nombre de représentations, la cession des droits artistiques et de propriété intellectuelle ainsi que les frais annexes à prévoir ;
- Un **CV artistique** détaillé, accompagné de références aux productions antérieures de l'artiste, et pouvant être complété par des éléments visuels, sonores ou autres permettant de pré-visualiser le projet ou l'univers artistique dans lequel il s'inscrit.
- Tout **document administratif** ou **financier** permettant le paiement par la Trésorerie ainsi qu'un RIB ;

Les dossiers de candidature sont à adresser avant le **vendredi 17 novembre 2023 à 23h59** à l'adresse suivante : [paul@metropolitantrails.org](mailto:paul@metropolitantrails.org)

Merci d'indiquer dans l'objet du mail : **candidature-aapa-2023-2**.

## **DEUXIÈME PHASE :**

Parmi les candidats ayant remis un dossier complet dans le délai imparti, un jury choisira les participants invités à réaliser leur proposition. Les montants des propositions sont envisagés au regard des usages ayant cours dans les milieux artistiques respectifs et sont présentés à titre indicatif dans le référentiel en annexe.

- votre proposition est une **bande dessinée** :

Production attendue de 8 à 12 pages par artiste (scénario + dessin). Votre proposition ne comprend pas les coûts d'éditions, qui seront pris en charge directement par l'éditeur. Elle inclut les droits de publication, notamment dans une revue éditée à partir de l'été 2025 à moins de 3000 exemplaires. Dans le cas d'une réédition, ces droits pourront être renégociés avec les auteur.rices. Le tarif inclut également les droits de monstration notamment dans le cadre d'expositions gratuites organisées sur le territoire de GrandAngoulême ou sur le site internet du Sentier métropolitain de GrandAngoulême pendant la durée indiquée dans la convention (au-delà de cette date, ces droits pourront être renégociés avec les auteur.rices).

- votre proposition est une **production sonore** (podcast, promenade sonore) : Production envisagée type prêt-à-diffuser de ± 20 minutes, ou autre, comprenant le montage, l'échantillonnage, la mise en ligne, et l'hébergement sur une plateforme de diffusion. Pour alimenter ce travail, l'ensemble des archives sonores du projet du Sentier sera gratuitement mis à disposition des artistes en tant que matière première.

- votre proposition est une **production photographique** (sensible et/ou documentaire) : Le support envisagé, le format, le type et le nombre de photographies est défini dans la proposition globale de l'artiste. Celle-ci sera accompagnée d'un devis détaillé.

- votre proposition est une **performance live** : Le type et le nombre de représentations est défini dans la proposition globale de l'artiste. Celle-ci sera accompagnée d'un devis détaillé.

- votre proposition est un **aménagement paysager** : Les modalités envisagées pour l'intervention sont définies dans la proposition globale de l'artiste. Celle-ci sera accompagnée d'un devis détaillé.

- votre proposition est un **projet éditorial et/ou curatoriale** : Valorisation d'œuvres existantes, d'archives locales, d'extraits d'œuvres littéraires et/ou documentaires via une édition papier, un site web ou une exposition. Montant des prises en charge : à définir en fonction du projet. Vous fournirez une description et un devis détaillé pour votre prestation.

- votre proposition ne concerne **aucune des catégories citées** : vous fournirez un dossier de candidature sous les mêmes conditions, adapté à la forme de votre proposition (présentation, fiche technique, devis détaillé et CV artistique).

## **SÉLECTION FINALE :**

Les dossiers de candidatures des porteurs de projets (artistes, compagnies, groupes...) seront présentés au jury qui sélectionnera puis annoncera aux candidats les propositions qu'il souhaite retenir dans le cadre du projet de sentier métropolitain de Grand Angoulême. Le jury pourra sélectionner une seule, plusieurs ou aucune proposition, au sein d'une même catégorie, dans plusieurs catégories ou dans aucune catégorie.

Chaque porteur de projet sélectionné sera contacté de manière individuelle et une convention sera conclue entre le porteur de projet et la communauté d'agglomération GrandAngoulême avant toute mise en production. Les candidats devront être en mesure de signer leur document de façon électronique, ou se rendre disponibles sur place pour signature suite au choix du jury.

## **LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES :**

Une convention sera établie entre chaque porteur de projet et GrandAngoulême. Cette convention devra être signée en deux exemplaires et sera transmise à chaque partenaire avant la mise en œuvre de la proposition et l'engagement des premières dépenses.

GrandAngoulême sera à l'initiative de la rédaction dudit document sur une base commune à l'ensemble des porteurs de projet du dispositif, et de l'envoi auprès du partenaire. Celle-ci établira les modalités financières et juridiques liant chacune des parties prenantes. Elle concernera notamment la cession des droits artistiques et de propriété intellectuelle et pourra établir un paiement en deux versements (le premier lors de sa signature, le deuxième lors de la livraison).

Le porteur de projet doit être éligible au paiement par virement administratif par la Trésorerie publique (fiche INSEE, n° Siret à jour, RIB...).

## CALENDRIER

**13 octobre - publication de l'appel à candidature**

**17 novembre - clôture de l'envoi des candidatures**

## RENSEIGNEMENTS :

### **Agence des Sentiers Métropolitains**

Paul-Hervé Lavessière : paul@metropolitantrails.org

07.81.37.41.49

### **GrandAngoulême**

Camille Barrère : camille.sentier.grandangouleme@gmail.com

ANNEXES : accessibles au lien suivant :

[https://drive.google.com/drive/folders/10szXGhhVJxjFykhiAKIsjsqX2lgsDra?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/10szXGhhVJxjFykhiAKIsjsqX2lgsDra?usp=drive_link)

- ANNEXE 1 - liste et descriptif des sites d'intérêt retenus
- ANNEXE 2 - compte-rendu des Caravanes
- ANNEXE 3 - Roadmap Hub In – GrandAngoulême
- ANNEXE 4 - Etude de faisabilité du sentier métropolitain de GrandAngoulême ·
- ANNEXE 5 - extrait brochure exposition « l'Art des Sentiers Métropolitains » ·
- ANNEXE 6 - extrait du guide du sentier du Grand Paris
- ANNEXE 7 - extrait du topoguide du GR2013

